



ERRATUM - PAGE 5 ÉCO-CENTRE

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans l'info Lambton à la page 5 concernant l'Éco Centre

La tarification doit se lire ainsi :

La liste des matériaux ou matières admissibles :

- Pneus démontés
- Matériaux secs mélangés (Construction, démolition, rénovation)
- Métaux ferreux et non ferreux
- Vieux vêtements
- Déchets volumineux réutilisables (chaises, jouets, matelas, vélos, etc)
- Appareils aux halocarbures vides (fréon) thermopompe, réfrigérateur, etc

La liste des matériaux ou matières refusés :

- Batteries
- Huiles
- Bouteilles de propane
- Terre, gravier concassé
- Fluorescent
- Peinture, solvant, acide, etc
- Asphalte, béton, brique
- Pneus non démontés

Coûts 50\$/verge pour tous les matériaux admissibles pour les propriétaires de Lambton

(Les propriétaires de Lambton ont droit de déposer gratuitement six (6) verges cube par année civile).

Coût 80\$/verge pour tous les matériaux admissibles pour les non-résidents de la Municipalité de Lambton.